

SAISON 2021-2022

Formulaire d'adhésion FORME et SANTE

1ère adhésion ou Renouvellement

Nom : Prénom : N° de licence :

Date de naissance : / / Sexe : Nationalité :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail : Tél portable :

Vos choix	Jour	Horaires	Lieu	Activité	Animateur
<input type="checkbox"/>	Lundi	10h00 - 11h30	Bois de Thouars	Marche nordique	Dominique
<input type="checkbox"/>	Lundi	18h00 - 19h30	Petit préfabriqué	Remise en forme	Arnaud
<input type="checkbox"/>	Mardi	09h45 - 11h15	Petit préfabriqué	Pilates	Jennifer
<input type="checkbox"/>	Mardi	18h30 - 19h30	Stade de Thouars terrain 3	Condition physique	Nasrane
<input type="checkbox"/>	Mercredi	10h00 - 11h30	Bois de Thouars	Marche nordique	Pierre
<input type="checkbox"/>	Mercredi	19H00 - 20h30	Bois de Thouars / piste universitaire	Running	Mathias
<input type="checkbox"/>	Jeudi	09h45 - 10h45	Petit préfabriqué	Gym douce	Pierre
<input type="checkbox"/>	Jeudi	11h00 - 12h00	Petit préfabriqué	Stretching	Pierre
<input type="checkbox"/>	Jeudi	18h30 - 20h00	Petit préfabriqué	Pilates et stretching	Jennifer
<input type="checkbox"/>	Jeudi	18h30 - 20h00	Bois de Thouars	Marche nordique	Pierre
<input type="checkbox"/>	Vendredi	15h00 - 16h30	Bois de Thouars	Marche nordique	Pierre
<input type="checkbox"/>	Vendredi	19h00 - 20h00	Petit préfabriqué	Yoga	Nassera
<input type="checkbox"/>	Samedi	10h00 - 12h00	Mandavit	Marche nordique	Nicolas
<input type="checkbox"/>	Dimanche	10H30 - 12h00	Bois de Thouars	Running	Mathias

Adhésion valable du 30 Août 2021 au 2 Juillet 2022 soit 43 semaines

	Tarif		Montant
Cotisation annuelle	160 €	La cotisation comprend un code d'accès à la plateforme AVANTAGES ADHERENTS permettant de bénéficier de réductions sur les achats du quotidien	<input type="text"/>
Licence	39 €	La licence comprend l'assurance, des tests de forme, un carnet de suivi et un tarif préférentiel pour le Marche Nordique Tour Patrimoine	<input type="text"/>
Réduction (parrainage)	10 €	-10.00 € de remise par parrainage pour vous et la personne que vous parrainez pour la prise d'une nouvelle licence	<input type="text"/>
TOTAL A REGLER		Chèque <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>

PASS SANITAIRE

Les adhérents de plus de 12 ans éligibles à la vaccination contre la Covid-19 doivent être en possession du pass sanitaire.
Les accès aux stades, salles de sport, lieux ouverts au public sont susceptibles d'être contrôlés.

Nom et prénom des personnes que vous parrainez

Date et signature :